

15 novembre 2024

GARE DE PARIS SAINT LAZARE

Prélèvements lingette

Quais et Equipements sur les quais

Nettoyage très haute efficacité des quais et équipements de quais de la gare de Paris Saint Lazare

SNCF Gares & Connexions réalise des nettoyages très haute efficacité sur les quais et équipements de quais de la gare dans l'objectif de faire diminuer leur taux de pollution au plomb.

Les interventions se déroulent **de nuit**, en **l'absence de public**. Les entreprises intervenant respectent un protocole spécifique pour entrer et sortir des zones traitées et éviter toute exportation de traces de plomb vers d'autres zones accessibles au public. Par ailleurs, dans le cadre de ces interventions et pour la sécurité de tous, les espaces à l'intérieur de la gare font régulièrement l'objet **d'une surveillance** réalisée par un laboratoire agréé. Il est cependant recommandé de respecter les gestes habituels d'hygiène, en particulier le lavage régulier des mains.

SNCF Gares & Connexions publie les prélèvements de contrôle des teneurs en plomb mesurées dans l'espace public de la gare.



Ces mesures sont disponibles sur le site :
<https://www.garesetconnexions.sncf/fr/actualites/rapports-resultats-mesures-concentration-plomb-gare-paris-saint-lazare>

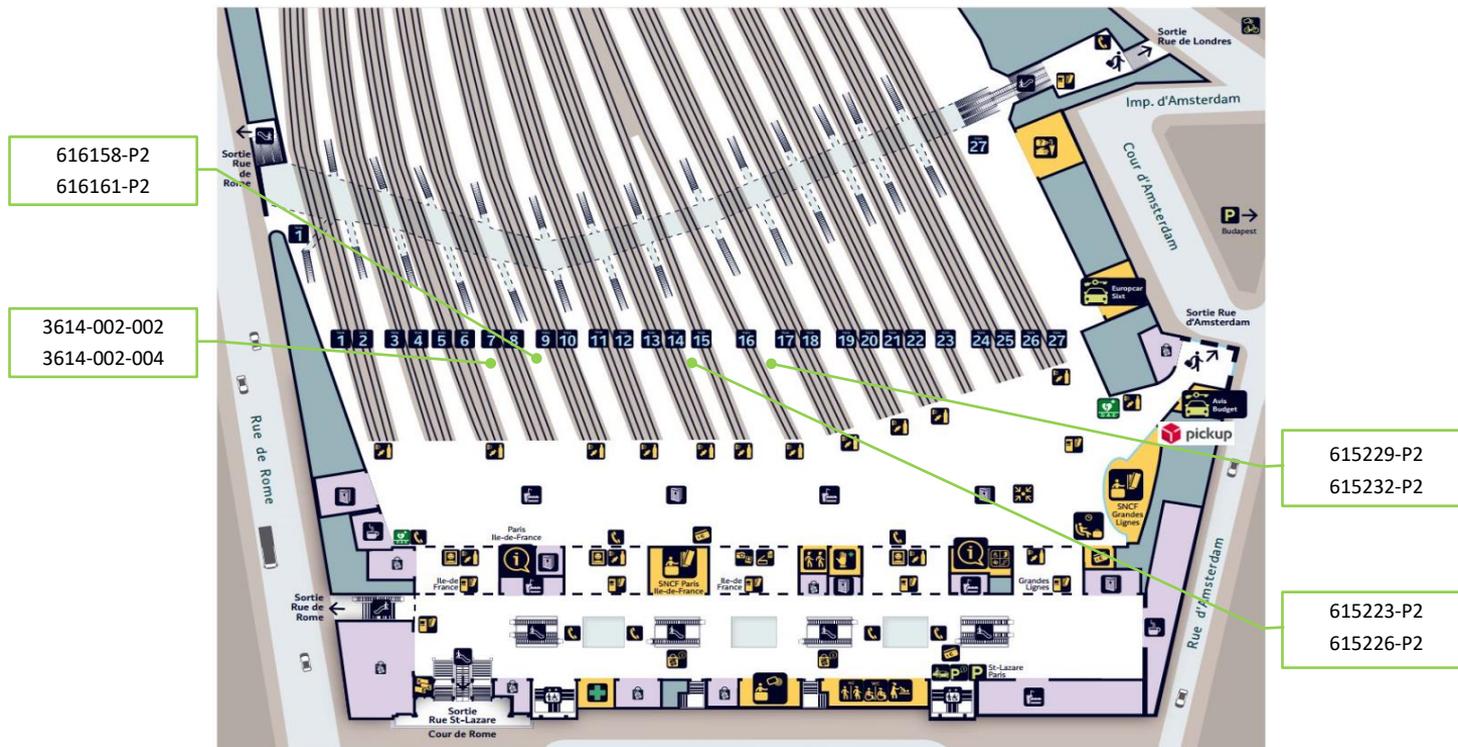
Quais n° 4 - 5 – 8 - 9

Revêtement des quais

Mesures initiales					Après nettoyage			
N° du prélèvement	Date du prélèvement	Prélèvement	Support du prélèvement	Résultat lingette (en $\mu\text{g}/\text{m}^2$)	N° du prélèvement	Date du prélèvement	Résultat lingette (en $\mu\text{g}/\text{m}^2$)	Date de réception du rapport
3614-002-002	24/10/2024	Quai n°4 Voies 6/7	Revêtement bitumineux	562	3614-002-004	25/10/2024	88,7	31/10/2024
615223-P2	29/10/2024	Quai n°8 Voies 14/15	Revêtement bitumineux	2293,6	615226-P2	30/10/2024	256	04/11/2024
615229-P2	30/10/2024	Quai n°9 Voies 16/17	Revêtement bitumineux	1678,8	615232-P2	31/10/2024	176	05/11/2024
616158-P2	12/11/2024	Quai n°5 Voies 8/9	Revêtement bitumineux	684,8	616161-P2	13/11/2024	52,4	14/11/2024

Quais n° 4 - 5 – 8 - 9

Revêtement des quais



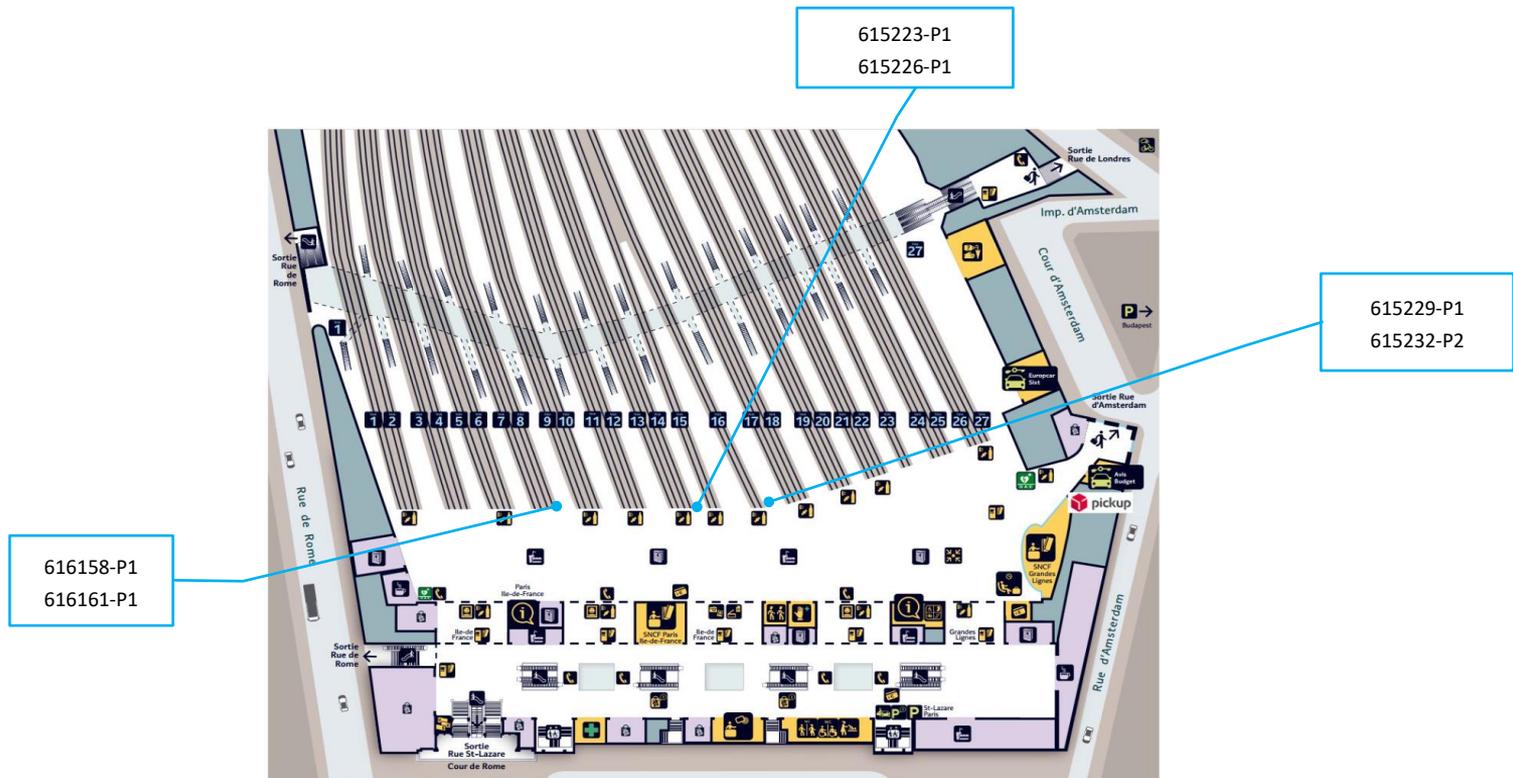
Quais n° 5 – 8 - 9

PTS

Mesures initiales					Après nettoyage, si nécessaire		
N° du prélèvement	Date du prélèvement	Prélèvement	Support du prélèvement	Résultat lingette (en $\mu\text{g}/\text{m}^2$)	N° du prélèvement	Date du prélèvement	Résultat lingette (en $\mu\text{g}/\text{m}^2$)
615223-P1	29/10/2024	PTS - Quai n°8 Voie 14	Métal commandes	<28,4	615226-P1	30/10/2024	<28,4
615229-P1	30/10/2024	PTS - Quai n°9 Voie 16	Métal commandes	<28,4	615232-P2	31/10/2024	<28,4
616158-P1	12/11/2024	PTS - Quai n°5 Voie 8	Métal commandes	<28,4	616161-P1	13/11/2024	<28,4

Quais n° 5 – 8 - 9

PTS



RAPPORT DE FIN D'INTERVENTION



Résumé de l'opération

Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3

Nom Opération : Gare de Paris Saint-Lazare

N° : 3614

Travaux : Dépoussiérage, nettoyage et sécurisation du quai 5

Maître d'Ouvrage : SNCF Gares & Connexions – 16 avenue d'Ivry 75013
PARIS

Adresse

GARE SAINT LAZARE – 13 rue d'Amsterdam 75008 PARIS

Rédacteur	Visa Direction
Le : 29/10/2024	Le : 29/10/2024
VEUILLOT Franck Directeur travaux	VEUILLOT Franck Directeur travaux
Signature 	Signature 

Localisation

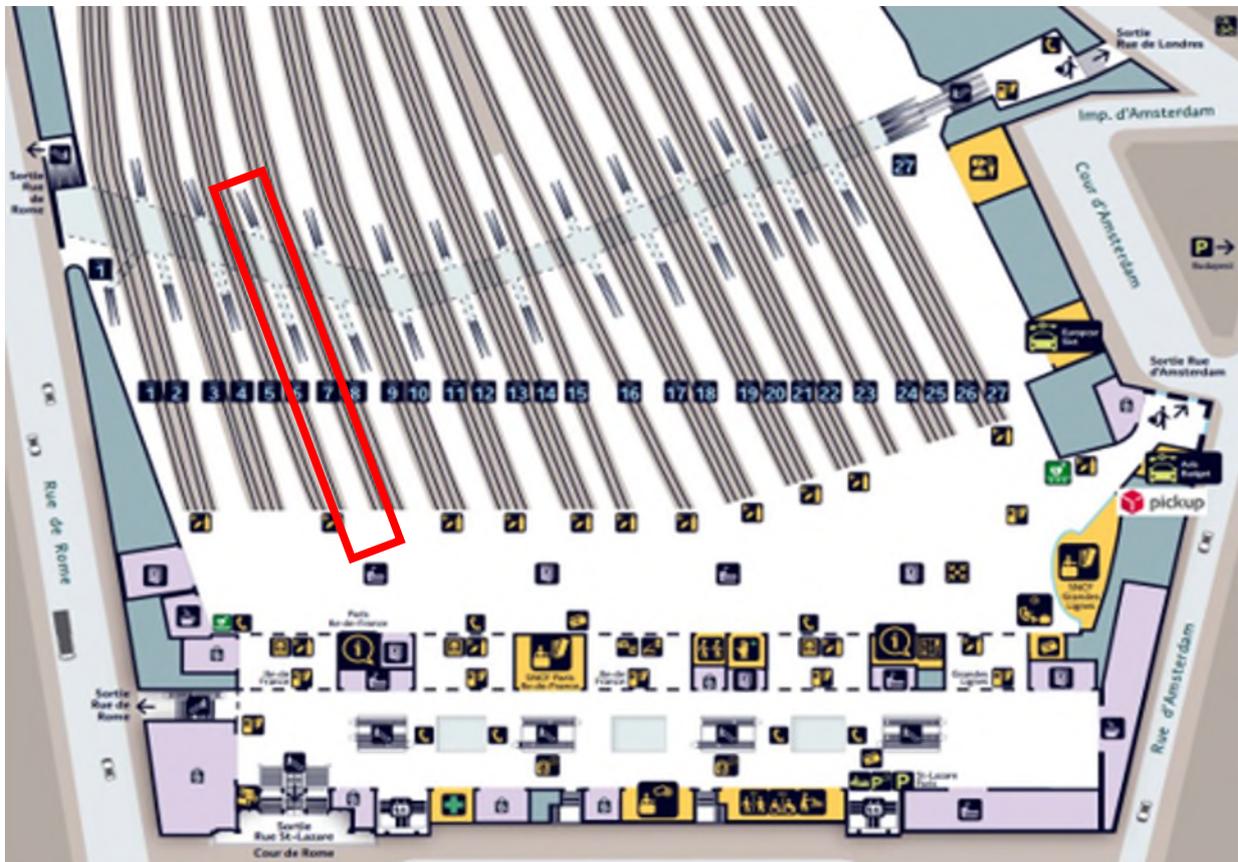
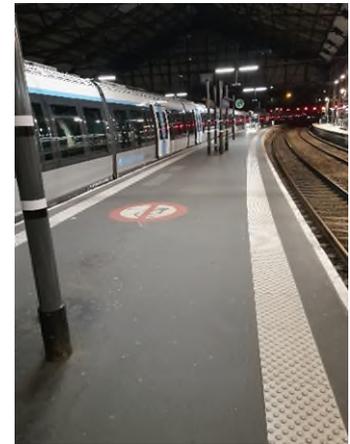


Photo avant / après



Informations complémentaires

QUAI N° 4

N° de voie : 6 / 7

Date d'intervention : 25/10/2024

Interlocuteur SNCF : Mr AUCHAT Guillaume

Commentaire(s) éventuel(s) :

Aspiration complète du quai pour nettoyage des poussières de plomb.

Lingette Plomb : Etat initial KSP2410-1842-001_1 :

Sur le Quai : 562 µg/m²

Lingette Plomb après intervention KSP2410-1842-001_1 :

Sur le Quai : 88.7 µg/m²



ITGA
Agence de saint-etienne
44, rue Jean Huss
42000 Saint-Etienne
Tel. : 04 77 79 52 80
www.itga.fr - E-Mail : se@itga.fr

Accréditation n°1-1761
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, qui sont identifiés par le symbole ^(C).

Rapport d'essai : KSP2410-1842-001_2

Date : 31 octobre 2024

Client :	WIG FRANCE ENTREPRISES
Réf. commande :	3614-002 quai n°4
Interlocuteur :	M. VEUILLOT Franck
Adresse :	Pôle Industriel Toul Europe 175 Rue Marie Marving 54200 TOUL

ITGA :

Date de réception
des échantillons : 28 octobre 2024

Site de prélèvement : Gare Saint lazare

Description : Lingette (x4)

Analyses demandées : Concentration en Plomb Acido-soluble

Observations : Prélèvements effectués par vos soins
Ce rapport annule et remplace le rapport KSP2410-1842-001_1 précédemment émis qui doit être détruit. Toute utilisation de la version précédente et de ses éventuelles reproductions engage la responsabilité du destinataire du rapport. Les modifications sont identifiées par un trait dans la marge.

Saint-Etienne, le jeudi 31 octobre 2024

La Responsable de Laboratoire
Hélène STARON

Concentration en Plomb Acido-soluble

MÉTHODE UTILISÉE

Norme(s) :	NF X 46-032 - Méthode interne IT 261
Support de prélèvement :	Lingette
Méthode de préparation :	Extraction aux ultrasons (HCl 0,15 N)- Repos 1h à 37°C - Filtration
Technique analytique :	ICP- AES

PRÉLÈVEMENT

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

	3614-002-001 ^(T)	3614-002-003 ^(T)	3614-002-002
Emplacement	-	-	Quai n°4 avant travaux Sol
Date	-	-	25/10/2024
Surface essuyée	m ² -	-	0,10

RÉSULTAT

MASSE	LQ	I	3614-002-001 ^(T)	3614-002-003 ^(T)	3614-002-002
Plomb Acido-soluble ^(C)	5,00	20%	μg < 5,00 (LQ)	< 5,00 (LQ)	56,2 ± 11,2

CONCENTRATION	I	3614-002-001 ^(T)	3614-002-003 ^(T)	3614-002-002 ⁽¹⁾
Plomb Acido-soluble	23%	μg/m ² -	-	562 ± 128

REMARQUES

- (T) Echantillon témoin.
- (1) L'incertitude sur la concentration prend en compte une incertitude sur la mesure de la surface basée sur des données de prélèvements réalisés par nos soins.
 - Date de préparation des échantillons : 28/10/2024
 - Tout échantillon est détruit au cours de l'analyse.
 - LQ : limite de quantification. I : incertitude.

Concentration en Plomb Acido-soluble

MÉTHODE UTILISÉE

Norme(s) :	NF X 46-032 - Méthode interne IT 261
Support de prélèvement :	Lingette
Méthode de préparation :	Extraction aux ultrasons (HCl 0,15 N)- Repos 1h à 37°C - Filtration
Technique analytique :	ICP- AES

PRÉLÈVEMENT

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

		3614-002-004
Emplacement		Quai n°4 après travaux Sol
Date		25/10/2024
Surface essuyée	m ²	0,10

RÉSULTAT

				3614-002-004
MASSE	LQ	I		
Plomb Acido-soluble ^(C)	5,00	20%	µg	8,87 ± 1,77

			3614-002-004 ⁽¹⁾
CONCENTRATION	I		
Plomb Acido-soluble	23%	µg/m ²	88,7 ± 20,2

REMARQUES

- (1) L'incertitude sur la concentration prend en compte une incertitude sur la mesure de la surface basée sur des données de prélèvements réalisés par nos soins.
- Date de préparation de l'échantillon : 28/10/2024
 - Tout échantillon est détruit au cours de l'analyse.
 - LQ : limite de quantification. I : incertitude.



L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai n°8 V14/15 + PTS

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 2 pages du rapport d'analyse 24ENV007718 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI24100033/00615223

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS

Date de prélèvement : le 29/10/2024

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 29/10/2024

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
615223-P1	Quai	Quai Quai 8-voies 14/15 commande PTS voie 14 sur Surface	7h45	plastique/métal	0.0352 m2	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m^2	<28,4
615223-P2	Quai	Quai Quai 8-voies 14/15 En face du panneau publicitaire sur Sol	7h49	revêtement bitumineux	0,1 m^2		2 293,6

Prélèvements lingettes réalisés le 29/10/2024

PHOTOS	DESCRIPTIF
	<p>615223-P1 -<28,4 µg/m² Quai -Quai Quai 8-voies 14/15 commande PTS voie 14 sur Surface Revêtement : plastique/métal</p>
	<p>615223-P2 -2 293,6 µg/m² Quai -Quai Quai 8-voies 14/15 En face du panneau publicitaire sur Sol Revêtement : revêtement bitumineux</p>

Malakoff, le 31/10/2024

Thierry BELMONT
Responsable Technique



ANNEXE – Méthode de prélèvement

- **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

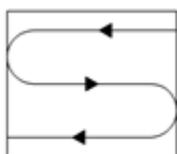


Figure 1 — Premier passage en S

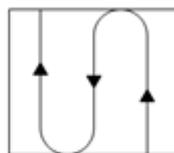


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

- **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP).

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV007718-30102024-144959 du 30/10/2024 à 14:49

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIÈRES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV007718
N° échantillon FlashLab : 24ENV007718-001

Date de réception : 30/10/2024
Date d'analyse : 30/10/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24100033-00615223
Référence prélèvement 00615223-P1
Date de prélèvement 29/10/2024
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV007718-30102024-145000 du 30/10/2024 à 14:50

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIÈRES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV007718
N° échantillon FlashLab : 24ENV007718-002

Date de réception : 30/10/2024
Date d'analyse : 30/10/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24100033-00615223
Référence prélèvement 00615223-P2
Date de prélèvement 29/10/2024
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	229	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 2293,6 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai n°8 - Voies 14/15 + PTS

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 2 pages du rapport d'analyse 24ENV007754 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI24100033/00615226

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS

Date de prélèvement : le 30/10/2024

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 30/10/2024

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
615226-P1	Quai	Quai 8 - voie 14 PTS - pupitre sur commande boutons	4h30	Plastique métal	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	< 28,4
615226-P2	Quai	Quai 8 - voie 15 Au niveau du panneau publicitaire En face des escaliers vers le passage souterrain Côté Paris sur Sol	4h35	revêtement bitumineux	0,1m ²	-	256,0

PHOTOS	DESCRIPTIF
	<p>615226-P1 - < 28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 8 - voie 14 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : plastique/métal</p>
	<p>615226-P2 - 256,0 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 8 - voie 15 Au niveau du panneau publicitaire En face des escaliers vers le passage souterrain Côté Paris sur Sol Revêtement : revêtement bitumineux</p>

Malakoff, le 04/11/2024
 Monsieur Emmanuel DESVILLES
 Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

- **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

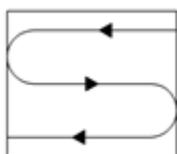


Figure 1 — Premier passage en S

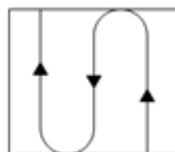


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

- **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV007754-31102024-153306 du 31/10/2024 à 15:33

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV007754
N° échantillon FlashLab : 24ENV007754-001

Date de réception : 31/10/2024
Date d'analyse : 31/10/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24100033-00615226
Référence prélèvement 00615226-P1
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV007754-31102024-153306 du 31/10/2024 à 15:33

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV007754
N° échantillon FlashLab : 24ENV007754-002

Date de réception : 31/10/2024
Date d'analyse : 31/10/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24100033-00615226
Référence prélèvement 00615226-P2
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	25,6	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 256,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai N°9 V16/17 + PTS

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 2 pages du rapport d'analyse 24ENV007755 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI24100033/00615229

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS

Date de prélèvement : le 30/10/2024

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 30/10/2024

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
615229-P1	Quai	Quai 9 - voie 16 PTS pupitre Sur commande boutons	8h45	Plastique métal	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : surface ajourée	< 28,4
615229-P2	Quai	Quai 9 - voie 16 Au niveau du panneau publicitaire côté Pairs sur Sol	8h49	revêtement bitumineux	0,1m ²	-	1 678,8

PHOTOS	DESCRIPTIF
	<p>615229-P1 - < 28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 9 - voie 16 PTS pupitre Sur commande boutons Revêtement : plastique/métal</p>
	<p>615229-P2 - 1 678,8 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 9 - voie 16 Au niveau du panneau publicitaire côté Paris sur Sol Revêtement : revêtement bitumineux</p>

Malakoff, le 04/11/2024
 Monsieur Emmanuel DESVILLES
 Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

• **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

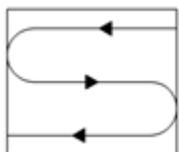


Figure 1 — Premier passage en S

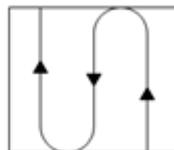


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV007755-31102024-153357 du 31/10/2024 à 15:33

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV007755
N° échantillon FlashLab : 24ENV007755-001

Date de réception : 31/10/2024
Date d'analyse : 31/10/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier : HI24100033-00615229
Référence prélèvement : 00615229-P1
Date de prélèvement : Information non communiquée
Nature du prélèvement : LINGETTES
Localisation : Information non communiquée
Adresse du site : Information non communiquée
Surface essuyée : 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV007755-31102024-153357 du 31/10/2024 à 15:33

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV007755
N° échantillon FlashLab : 24ENV007755-002

Date de réception : 31/10/2024
Date d'analyse : 31/10/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24100033-00615229
Référence prélèvement 00615229-P2
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	168	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 1678,8 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers
77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai N°9 - Voies 16/17 + PTS

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 2 pages du rapport d'analyse 24ENV007804 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 –HI24100033/00615232

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam
75009 PARIS

Date de prélèvement : le 31/10/2024

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 31/10/2024

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
615232-P1	Quai	Quai 9 – voie 16 PTS pupitre sur commande boutons	4h34	Plastique métal	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	< 28,4
615232-P2	Quai	Quai 9 - voie 16 Au niveau du panneau publicitaire côté Paris sur Sol	4h38	revêtement bitumineux	0,1m ²	-	176,0

PHOTOS	DESCRIPTIF
	<p>615232-P1 - < 28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 9 – voie 16 PTS pupitre sur commande boutons Revêtement : plastique métal</p>
	<p>615232-P2 - 176,0 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 9 - voie 16 Au niveau du panneau publicitaire côté Paris sur Sol Revêtement : revêtement bitumineux</p>

Malakoff, le 04/11/2024

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

• **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

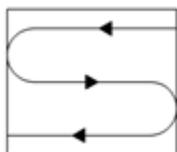


Figure 1 — Premier passage en S

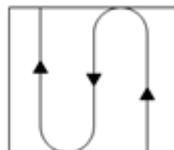


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

• **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV007804-04112024-160748 du 04/11/2024 à 16:07

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV007804
N° échantillon FlashLab : 24ENV007804-001

Date de réception : 04/11/2024
Date d'analyse : 04/11/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24100033-00615232
Référence prélèvement 00615232-P1
Date de prélèvement 31/10/2024
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV007804-04112024-160749 du 04/11/2024 à 16:07

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV007804
N° échantillon FlashLab : 24ENV007804-002

Date de réception : 04/11/2024
Date d'analyse : 04/11/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24100033-00615232
Référence prélèvement 00615232-P2
Date de prélèvement 31/10/2024
Nature du prélèvement LINGETTES
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	17,6	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 176,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai N°5 V8/9 + PTS

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 4 pages + 2 pages du rapport d'analyse 24ENV008000 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI24110026/00616158

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam
75009 PARIS

Date de prélèvement : le 12/11/2024

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 12/11/2024

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
616158-P1	Quai	Quai 5 - voie 8 PTS - pupitre sur commande boutons	9h34	Plastique métal	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	< 28,4
616158-P2	Quai	Quai 5 - voie 9 Au niveau du panneau publicitaire Côté Paris sur Sol	9h40	revêtement bitumineux	0,1m ²	-	684,8

Prélèvements lingettes réalisés le 12/11/2024

PHOTOS	DESCRIPTIF
	<p>616158-P1 - < 28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 5 - voie 8 PTS - pupitre sur commande boutons Revêtement : plastique/métal</p>
	<p>616158-P2 - 684,8 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 5 - voie 9 Au niveau du panneau publicitaire Côté Paris sur Sol Revêtement : revêtement bitumineux</p>

Malakoff, le 13/11/2024

Monsieur Emmanuel DESVILLES
Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

- **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

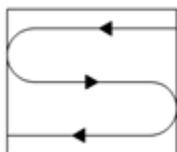


Figure 1 — Premier passage en S

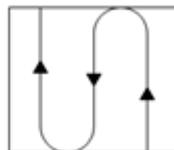


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

- **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV008000-13112024-122346 du 13/11/2024 à 12:23

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV008000
N° échantillon FlashLab : 24ENV008000-001

Date de réception : 12/11/2024
Date d'analyse : 13/11/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24110026-00616158
Référence prélèvement 00616158-P1
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement Lingette
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV008000-13112024-122346 du 13/11/2024 à 12:23

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIÈRES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV008000
N° échantillon FlashLab : 24ENV008000-002

Date de réception : 12/11/2024
Date d'analyse : 13/11/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24110026-00616158
Référence prélèvement 00616158-P2
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement Lingette
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	68,5	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 684,8 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique





L'AGENCE DE L'ANALYSE DE L'AIR

3D Rénovation

A l'attention de Monsieur Romain VIGNEAU
4 Chemin des Sangliers

77930 CHAILLY EN BIÈRE

**Rapport de localisation des résultats
de prélèvements surfaciques susceptibles de contenir du plomb
Mesures ponctuelles**

Quai N°5 V8/9 + PTS

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages + 2 pages du rapport d'analyse 24ENV008061 de notre sous-traitant.

Le résultat ne se rapporte qu'à l'objet soumis à l'essai.
Les localisations des prélèvements ont été déterminées par le client.
Le résultat n'est représentatif que de la superficie de prélèvement à l'heure et à la date de la réalisation du prélèvement.

Numéro de rapport : Rev1 -HI24110026/00616161

Adresse du site : Gare Saint Lazare
13 Rue d'Amsterdam

75009 PARIS

Date de prélèvement : le 13/11/2024

Préleveur : HASSANI ALI ABDILLAH Fazir

Méthode de Référence : Norme NF X 46-032

Prélèvements lingettes réalisés le 13/11/2024

N° de prel	Etage	Localisation	Heure	Revêtement	Superficie de prélèvement	Remarque	Concentration en plomb $\mu\text{g}/\text{m}^2$
616161-P1	Quai	Quai 5 - voie 8 PTS pupitre sur commande boutons	4h45	Plastique métal	0,0352 m ²	Prélèvement réalisé en adaptation de la norme NF X 46-032 : superficie différente de 0,1 m ²	<28,4
616161-P2	Quai	Quai 5-voie 8 Au niveau du panneau publicitaire En face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol	4h50	revêtement bitumineux	0,1m ²	-	52,4

PHOTOS	DESCRIPTIF
	<p>616161-P1 - < 28,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 5 - voie 8 PTS pupitre sur commande boutons Revêtement : plastique/métal</p>
	<p>616161-P2 - 52,4 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ Quai 5-voie 8 Au niveau du panneau publicitaire En face des escaliers vers le passage souterrain sur Sol Revêtement : revêtement bitumineux</p>

Malakoff, le 14/11/2024

Monsieur Emmanuel DESVILLES
 Responsable opérationnel



ANNEXE – Méthode de prélèvement

- **Prélèvement selon la norme NF X 46-032**

La norme NF X 46-032 établit la méthodologie de mesurage du plomb dans les poussières présentes sur le sol lors de contrôle après travaux en présence de plomb dans des locaux d'habitation.

Ce contrôle s'inscrit dans le cadre réglementaire visant à renforcer la lutte contre le saturnisme lié à l'habitat.

Les locaux visés sont définis dans l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures et ayant fait l'objet des travaux mentionnés aux Articles L.1334-2 et L.1334-9 du code de la santé publique et définis à l'Article R.1334-5 du code de la santé publique

La norme NF X 46-032 décrit le prélèvement des poussières par essuyage en deux passages à l'aide de lingettes humides, la superficie de prélèvement étant délimitée par un gabarit de 0,1 m² :

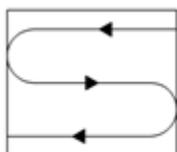


Figure 1 — Premier passage en S

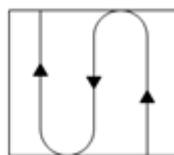


Figure 2 — Second passage en S perpendiculaire au premier

- **Prélèvement en adaptation de la norme NF X 46-032**

Le respect de la méthodologie décrite dans la norme NF X 46-032 implique de prélever sur une surface de 0,1 m², plate dont la rugosité ne risque pas de déchirer la lingette lors de l'essuyage.

Les situations suivantes représentent des adaptations à la méthode de prélèvement de la norme :

- Prélèvement sur une surface différente de 0,1 m²

En cas d'impossibilité d'utiliser un gabarit de 0,1 m² (cas des marches d'escalier, des augets, poteau/lisse d'échafaudage par exemple), il est possible de contrôler une superficie différente de 0,1 m². Elle est mesurée avec un mètre ruban. La superficie réellement prélevée est indiquée sur le rapport d'essai.

- Surface rugueuse avec risque de déchirement de la lingette

Si la surfaces à contrôler est rugueuses, il y a un risque important de déchirer la lingette lors de l'essuyage avec la possibilité de perte de matière et donc de sous-estimer le résultat.

C'est le cas par exemple sur les enrobés bitumineux, le béton, les colles de faïence/dalle...

Le prélèvement est alors réalisé par « tapotage » selon une méthode du Laboratoire Central de la Préfecture de Police (LCPP). Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la méthode par « tapotage » a été utilisée.

- Prélèvement sur une surface ajourée/perforée

Certaines surfaces ne sont pas pleines, comme les plateaux d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement dans le gabarit n'est donc pas de 0,1 m².

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface contrôlée est « ajourée » et que la superficie est « apparente ».

- Prélèvement sur une surface cylindrique

Certains supports sont des cylindres, poteaux et lisses/moises d'échafaudage par exemple.

La superficie de prélèvement est calculée après mesures au mètre ruban.

Les prélèvements concernés font l'objet, dans le rapport d'essai, d'une remarque qui précise que la surface est cylindrique.

RAPPORT D'ESSAI N°24ENV008061-14112024-152123 du 14/11/2024 à 15:21

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIÈRES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV008061
N° échantillon FlashLab : 24ENV008061-001

Date de réception : 14/11/2024
Date d'analyse : 14/11/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24110026-00616161
Référence prélèvement 00616161-P1
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement Lingette
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,0352 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	<1,00	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : <28,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :

Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique



RAPPORT D'ESSAI N°24ENV008061-14112024-152123 du 14/11/2024 à 15:21

ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES

N° dossier FlashLab : 24ENV008061 Date de réception : 14/11/2024
N° échantillon FlashLab : 24ENV008061-002 Date d'analyse : 14/11/2024

DONNEES CLIENTS

Référence dossier HI24110026-00616161
Référence prélèvement 00616161-P2
Date de prélèvement Information non communiquée
Nature du prélèvement Lingette
Localisation Information non communiquée
Adresse du site Information non communiquée
Surface essuyée 0,100 m²

RESULTATS

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	5,24	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 52,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :
Absence de témoin.

PIERILLAS Audrey
Responsable Technique

